

FICHE TECHNIQUE

PIERRE RECONSTITUEE

DALLAGE RENAISSANCE

La pierre moulée, plus communément appelée pierre reconstituée, est réalisée à partir d'un béton haute performance à base de quartz qui lui confère résistance, ingéivité et luminosité. Comme tout produit béton, elle est par définition anti-glissante et sera adaptée aux entourages de piscine.

COMPOSITION

- Ciment CEM I 52,5 N
- Sable 0/4 concassé siliceux
- Sable 0/4 roulé siliceux
- Sable 0/1 roulé siliceux
- Adjuvant défloculant et réducteur d'eau
- Pigments minéraux colorés

FABRICATION

Dalle moulée dans matrice ABS à démoulage différé.

CARACTERISTIQUES GEOMETRIQUES ET PHYSIQUES

Format : 60x40 ou 40x40 ± 3 mm – Epaisseur : 30 ± 3 mm – Poids 65Kg/m²

Résistance : résistance à la flexion à 14 jours > 4MPa - Résistance à la glissance (plan incliné) >24°

Résistance au gel / dégel NF EN 13198 – Résistance aux agressions chimiques

CARACTERISTIQUES D'ASPECT

Les produits ne doivent pas présenter de défauts tels qu'épaufrures, fissures ou écaillages visibles à hauteur d'homme et à 2m de distance sous éclairage moyen.

Nuançage : Les dalles sont fabriquées à partir d'agrégats naturels qui peuvent présenter, entre les approvisionnements, de légères variations de teinte. Pour éviter ou atténuer cet effet, il est conseillé d'utiliser des dalles d'une même date de fabrication et/ou de mélanger des dalles provenant de palettes différentes. L'examen des teintes doit toujours être effectué à sec. Il est d'ailleurs vivement conseillé de vérifier l'état des produits avant la pose, car toute réclamation doit être faite avant leur mise en œuvre. Les variations de teinte ne peuvent donner lieu à réclamation.

Efflorescence : Ce terme désigne une réaction chimique aléatoire du ciment de composition ou de pose, qui se manifeste par l'apparition après fabrication ou pose, d'un voile blanchâtre ou de tâches foncées à la surface des produits. Ni systématiques, ni définitives, ces efflorescences sont techniquement inévitables et n'altèrent en rien la qualité des dalles. Ce phénomène naturel, supposé être connu et accepté du client, ne pourra faire l'objet d'aucune garantie de notre part. Nous préconisons un traitement après pose de type hydrofuge pour préserver l'aspect initial de l'ouvrage.

CONDITIONNEMENT

40x40 : Palette perdue 105x107 à dossier amovible – 52 pièces/palette (8,32m²/pal) – Poids pal : 555Kg

40x60 : Palette perdue 105x107 à dossier amovible – 52 pièces/palette (12,48m²/pal) – Poids pal : 825Kg

Protection des dalles par housse thermo-rétractée et baguettes polypropylène entre pièces.

Identification et traçabilité par étiquette collée sur housse.

